

## **Temps d'Accueils Collectifs de Mineurs des Collines du Perche Normand Mesures prises face au Covid-19**

Ce document précise l'organisation des ACM et garantit la sécurité de tous (enfants, familles, intervenants extérieurs et personnel de la CdC). Nous devons tous nous engager à le respecter pour permettre l'accueil des enfants dans les meilleures conditions possibles. A travers le respect de ces mesures, c'est une confiance mutuelle essentielle qui se joue.

- MERCI DE VOTRE COOPERATION -

### Inscription

Un dossier d'inscription est distribué aux familles au début de l'année. La fiche d'inscription doit être complétée par les parents puis rendue.

Une plaquette d'information est proposée aux familles. Elle précise les activités et l'organisation de chaque centre.

Les inscriptions doivent se faire avant le vendredi soir précédant le mercredi de centre.

### Transport

Il n'y a pas de distanciation physique dans le car.

Les personnes de plus de 6 ans doivent porter un masque.

### Repas

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique. Il s'effectue avant et après le repas.

Le repas s'effectue sans mesure de distanciation physique.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

### Aménagement des locaux :

Les familles ne doivent pas pénétrer au-delà du point accueil des familles.

Un sens de circulation unique (dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation) est matérialisé à l'extérieur et dans l'enceinte du centre de façon à éviter le croisement.

### Accès aux sanitaires

Un passage aux toilettes est organisé à l'arrivée de l'enfant pour le lavage des mains.

Si les enfants vont aux toilettes pendant le centre, il est important de leur rappeler de se laver les mains, avant et après y être allé. Dans chaque sanitaire, un flacon de savon est mis à disposition des enfants. L'utilisation du gel hydro-alcoolique est à éviter pour les enfants.

Les agents présents sont également invités à se laver les mains avant et après le temps d'animation avec de l'eau et du savon ou du gel hydro-alcoolique.

#### Entretien des locaux

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. La CdC met en place un protocole d'utilisation, de nettoyage et de désinfection approfondi des locaux et des équipements.

Les locaux doivent être aérés régulièrement (au moins trois fois par jour).

L'approvisionnement en savon, papier toilette, essuie main à usage unique doivent être effectué autant que nécessaire.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et personnels dans les salles et espaces communs (poignées de porte, interrupteurs, rampe d'escalier, robinets, loquets, etc.) est réalisé au minimum une fois par jour.

#### Sieste

Les parents devront habiller le matin leur enfant afin qu'il puisse se déshabiller seul.

Nombre de lit en fonction de la capacité d'accueil du dortoir

#### Temps d'animation

Tous les adultes présents doivent porter un masque ou une visière, ainsi que les enfants de plus de 6 ans.

A l'arrivée de l'enfant une prise de température est effectuée.

Les activités sont organisées de manière à maintenir la plus grande distance entre les élèves. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas. Le programme d'activités proposé tient compte de la distanciation sociale et des gestes barrières. Chaque activité proposée fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard de ces règles de la part de l'équipe d'animation.

Les activités sont organisées dans l'enceinte ou à proximité immédiate du centre.

A tous moment, les adultes présents doivent rester vigilants. L'échange de matériel est permis.

Dans la mesure du possible, une désinfection du matériel sera réalisée en fin de journée.

Avant et après le goûter, un passage aux toilettes est organisé pour le lavage des mains.

Si les parents souhaitent que leurs enfants portent un masque, c'est à eux de le fournir, à raison d'un par demi-journée. Seuls les enfants de 6 ans et plus sont autorisés à porter le masque. Toutefois, le masque peut être retiré à l'enfant par l'équipe d'animation s'il ne l'utilise pas de la bonne manière. **Le port du masque n'est obligatoire que pour les seules les activités en espaces clos.**

Les gestes barrières sont rappelés aux enfants à leur arrivée et dès que cela s'avère nécessaire.

### Le port du masque

Le port du masque « grand public filtration supérieure à 90% » est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil dans les espaces clos. Il n'est pas requis dans les espaces extérieurs.

Le port du masque « grand public filtration supérieure à 90% » est obligatoire pour les mineurs de six ans ou plus dans les espaces clos. Il n'est pas requis dans les espaces extérieurs.

Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et les mineurs dans les espaces clos sauf lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas, pratiques sportives, ...). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation.

Il appartient aux responsables légaux de fournir les masques à leurs enfants.

Les masques sont fournis par l'organisateur aux encadrants. L'organisateur doit, de plus, doter chaque accueil, de masques afin qu'ils puissent être fournis aux mineurs qui n'en disposeraient pas.

### Conduite à tenir face à un cas suspect d'infection par le Covid-19

Les familles doivent prévenir si leur(s) enfant(s) ou un membre de la famille présentent des symptômes liés au covid-19. Dans ce cas, l'avis d'un médecin est requis, statuant sur la possibilité pour l'enfant de venir au centre ou sur l'obligation de faire un test virologique. Dans l'attente des résultats, l'enfant ne peut pas être admis à l'école ainsi que sur le temps périscolaire. Si le test est positif, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école pendant 14 jours. Si le test est négatif, il peut de nouveau intégrer l'école.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un enfant :

Rappel des symptômes évocateurs : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

La conduite qui sera tenue :

- L'enfant sera isolé immédiatement avec un masque pour ceux en âge d'en porter (à partir de 6 ans) dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.
- Les parents/responsables légaux seront contactés sans délai pour venir chercher l'enfant en respectant les gestes barrières.
- Les parents devront éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'enfant, le cas échéant.
- Un nettoyage de manière approfondie sera organisé où l'enfant a été isolé.
- L'enfant ne pourra revenir au centre qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19.

### La prise de température

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant de venir à l'école. Si celui-ci a une température supérieure ou égale à 38°C ou s'il présente des symptômes quels qu'ils soient, il ne sera pas accueilli. **Tout enfant malade, quelle que soit la pathologie, ne sera pas accueilli sur la structure.** Les écoles sont équipées de thermomètres frontaux et les adultes peuvent contrôler la température des enfants à tout moment.

Les adultes présents en TAP sont invités à s'appliquer les mêmes règles.

## Rappel – Gestes barrières



Les gestes barrières comprennent une distanciation sociale entre deux professionnels ou entre un parent et un professionnel d'au moins un mètre, sans poignée de main ni accolade.



Pour les professionnels, se laver systématiquement les mains pendant trente secondes, les sécher avec du papier à usage unique, au moins toutes les deux heures, et à chaque fois que la situation le nécessite (cf tableau en annexe 1, et affiché à chaque point d'eau). L'usage des gants est déconseillé.



Etre particulièrement attentif à tousser, se moucher, et éternuer dans un mouchoir en papier jetable (retirer le masque par les élastiques). Le mouchoir doit être jeté aussitôt dans une poubelle munie d'un sac poubelle et d'un couvercle.



La distanciation sociale n'étant pas possible avec le jeune enfant, le port du masque « grand public » est obligatoire pour les professionnels comme pour les parents. Celui-ci doit être changé au moins toutes les 4h.